

42. LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

CONTEXTE

En décembre 1989, à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les États membres ont adopté une résolution demandant la tenue, en 1992, d'une Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Cette résolution traduisait l'inquiétude suscitée par la détérioration de l'environnement et confirmait le lien qui existe entre cette détérioration et le développement. C'est un rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, paru en 1987, qui a éveillé cette crainte. La Commission était présidée par le premier ministre de Norvège, M^{me} Gro Harlem Brundtland, et le document, intitulé *Notre avenir à tous*, a été lu par un vaste public en plus de la communauté onusienne, pour qui il a été rédigé. D'après ce document donc, l'équilibre entre l'environnement et le développement repose sur un développement durable, c'est-à-dire sur la capacité d'améliorer l'existence de la population en exploitant les ressources naturelles offertes par la planète, sans toutefois en hypothéquer la pérennité.

La conférence, appelée «Sommet de la planète Terre», a eu lieu du 2 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil). On ne peut parler ni d'un échec complet, ni d'une réussite spectaculaire. Au cours des travaux exhaustifs préparatoires à la conférence, deux questions clés ont dominé : les mécanismes économiques et les désaccords entre le Nord et le Sud. Les pays en développement ont dit clairement qu'ils auraient besoin d'aide financière pour se développer économiquement dans les limites proposées, et ils ont dénoncé l'attitude des pays développés peu disposés à leur fournir cette aide.

Dans un domaine connexe, juste avant la conférence, les États-Unis, plus prudents et plus hésitants que le reste de l'Occident, ont annoncé qu'ils ne signeraient pas la convention visant à protéger les espèces végétales et animales en voie d'extinction [Convention sur la diversité biologique (voir ci-dessous)] en raison des limites qu'elle lui imposerait dans son développement biotechnologique, de ses incidences possibles sur la protection des brevets d'inventions biologiques américains, et des méthodes préconisées pour aider financièrement les pays en développement. On a craint que cette déclaration perturbe la conférence, mais elle n'a pas eu la réaction en chaîne redoutée. L'échec fut évité en partie parce que plusieurs autres pays industrialisés, dont le Canada, l'Australie et la Communauté européenne, ont déclaré qu'ils signeraient cette Convention. En refusant d'entériner ce traité, les États-Unis feront probablement cavalier seul face à 150 autres États.